

Bilans - Langage écrit (B-LE)



La formation sur le bilan du langage écrit se déroule sur deux journées consécutives, soit un total de 12h.

Langage écrit

« Il a des difficultés en lecture et en orthographe » nous confient certains parents lors d'une demande de consultation pour un bilan du langage écrit.

S'agit-il d'une dyslexie/dysorthographe ou d'un simple retard d'acquisition de la lecture ?

Si c'est une dyslexie, laquelle ?

Et quel projet thérapeutique ciblé envisager ?

Quels bilans complémentaires demander (bilan orthoptique neurovisuel, bilan psychomoteur, bilan neuropsychologique complet, ...) ?

Quelles adaptations pédagogiques proposer à l'enseignant ?

Un bilan du langage écrit précis et complet, investiguant à la fois les performances (lecture et orthographe) et les compétences (fonctions cognitives sous-jacentes) permet de préciser les acquis et les déficits ou retards, de poser un diagnostic clair et d'élaborer un projet thérapeutique adapté.

Objectifs

- Découvrir et s'appropriier des outils d'évaluation du langage écrit qui permettent de poser des hypothèses de dysfonctionnement de la lecture et de l'orthographe selon une approche neuropsychologique (modèle à deux voies, modèle développemental)
- Découvrir et s'appropriier des outils d'évaluation des fonctions cognitives sous-jacentes (phonologie, compétences neurovisuelles et visuo-attentionnelles)
- Poser un diagnostic précis de dyslexie et/ou dysorthographe ou de retard d'acquisition du langage écrit
- Développer un projet thérapeutique ciblé et adapté
- Proposer des adaptations pédagogiques au plus près des besoins de l'enfant afin de répondre à la demande des enseignants

Déroulement

- Présentation d'outils d'évaluation de la lecture et de l'orthographe (Alouette, LMC-R, BELEC, TNO, ...) permettant de poser des hypothèses sur le fonctionnement de l'enfant
- Présentation d'outils d'évaluation des fonctions cognitives sous-jacentes (phonologie, compétences neurovisuelles et visuo-attentionnelles) permettant de vérifier les hypothèses posées précédemment
- Présentation d'épreuves complémentaires afin de cibler l'origine des difficultés observées
- Mise en lien des performances et des compétences (et incompétences)
- Etude de cas ;

